

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2023

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 394

présenté par

Mme Couturier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« La planification des effectifs de l'Office national des forêts, pour permettre le retour à leur niveau pré-tempête 1999, est adossée en annexe de la stratégie nationale et interministérielle de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons sanctuariser les effectifs de l'Office national des forêts (ONF) à leur niveau pré-tempête de 1999. Nous souhaitons mettre fin à la destruction de l'ONF, qui passe par les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail et la privatisation de l'ONF.

Après plus de 30 ans de politiques d'affaiblissement de gestion publique de nos forêts, l'ONF est passé de plus de 15 000 emplois en 1985 à 7770 emplois en 2021. À cause de la perte d'effectif, un

agent se charge en moyenne de 1700 hectares contre 800 il y a 20 ans. Selon les départements, ce chiffre varie de 900 à 4000 hectares.

Le Gouvernement voulait poursuivre la casse de l'ONF. En effet, en juin 2021, le Gouvernement avait annoncé la suppression de 475 postes sur les 7 770 emplois restants dans les 5 années à venir. Après les incendies de l'été 2022, E. Macron a annoncé un « grand chantier national » pour les forêts, en mobilisant les professionnels dont ceux de l'ONF. Malgré les annonces en grandes pompes, le Gouvernement s'est contenté de ne pas supprimer de postes au cours du PLF 2023, mais sans créer de nouveaux postes !

Lors du PLF 2023, notre groupe avait proposé d'augmenter les crédits alloués à l'ONF, afin de les porter de nouveau à leur niveau de 1999, en créant 4000 postes

Il n'est pas possible de faire plus avec moins. En effet, la charge de travail va s'accroître comme le rappelle l'intersyndicale de l'ONF : « le changement climatique et le dépérissement des forêts [vont] nécessiter de plus en plus de travail pour assurer le suivi sanitaire et le renouvellement des peuplements forestiers ».